



Liquidations / Cessions d'affaires & valorisations d'actifs industriels

Inventaire des lots de la vente

Divers matériels [ST 305/25]

N° Lot	Désignation	Quantité
SD..11	SD11 Taque de cuisson	1
SD.1	SD1 Divers	1
SD.2	SD2 Lot divers	1
SD.3	SD3 Lot divers (contenu du bac)	1
SD.4	SD4 Lot divers	1
SD.5	SD5 Siège décoratif avec table basse	1
SD.6	SD6 Fauteuil avec table basse et tapis	1
SD.7	SD7 Caisse enregistreuse	1
SD.8	SD8 Lot divers	1
SD.9	SD9 Matériels divers	1
SD.10	SD.10 3 écrans et une imprimante	1
SD.12	SD12 Tour ;écran,clavier,lampe	1
SD.13	SD13 Burineur	1
SD.14	SD14 Lot divers	1
SD.15	SD15 Lot divers	1

N° Lot	Désignation	Quantité
SD.16	SD16 Lot divers	1
SD.17	SD17 Deux bacs avec divers matériels horeca (contenu des bacs)	1
SD.18	SD18 Deux bacs avec divers matériels horeca (contenu des bacs)	1
SD.19	SD19 Lot divers	1
SD.20	SD20 Lot divers	1
SD.21	SD21 Deux bac avec divers boissons (contenu des bacs)	1
SD.22	SD22 Deux bac avec divers matériels (contenu des bacs)	1
SD.23	SD23 Lot de lampes	1
SD.24	SD24 Lot divers (contenu des bacs)	1
SD.25	SD25 Mini frigo	1
SD.26	SD26 Distributeur a eau	1
SD.27	SD27 Machine a glace	1
SD.28	SD28 Frigo a glace	1
SD.29	SD29 Siège décoratif	1
SD.30	SD30 Armoire	1
SD.31	SD31 Lots de boissons (contenu des bacs)	1
SD.32	SD32 divers matériels (contenu des bacs)	1
SD.33	SD33 divers matériels (contenu des bacs)	1
SD.34	SD34 divers matériels (contenu des bacs)	1
SD.35	SD35 Hotte	1
SD.36	SD36 Four a pizza a deux niveaux	1

N° Lot	Désignation	Quantité
SD.37	SD37 Vitrine chauffante	1
SD.38	SD38 Deux siège de bureau avec un pouf	1
SD.39	SD39 3 chaises de bébés	1
SD.40	SD40 Deux chaises de bureaux	1
SD.41	SD41 Fauteuil	1
SD.42	SD42 Deux sièges de bureaux	1
SD.43	SD43 Deux bacs divers (contenu des bacs)	1
SD.44	SD44 Deux écrans	1
SD.45	SD45 Salon	1
SD.46	SD46 Pétrin	1
SD.47	SD47 Palette avec boissons	1
SD.48	SD48 Palette avec boissons	1

Conditions vente

Les lots se vendent dans l'état où ils se trouvent au moment de l'exposition, sans aucune espèce de garantie de la part de qui que ce soit. Ils sont aux risques et périls des acquéreurs qui ne pourront formuler aucune réclamation pour quelque cause que se soit.

L'enlèvement du matériel est aux frais de l'acquéreur et il doit impérativement enlever l'ensemble du ou des lots ou voir nos conditions de livraison.

« Réserve de Propriété : Le matériel faisant objet de la vente précitée restera notre propriété jusqu'au paiement intégral de la facture.